



Le Bureau de la FTQ recommande l'appui au Bloc Québécois

LE BUREAU DE LA FTQ, REGROUPANT LE PRÉSIDENT, LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE MÊME QUE LES VICE-PRÉSIDENTS ET VICE-PRÉSIDENTES DE LA CENTRALE, RECOMMANDE UN APPUI AU BLOC QUÉBÉCOIS À L'OCCASION DE LA CAMPAGNE ÉLECTORALE EN VUE DU SCRUTIN DU 14 OCTOBRE PROCHAIN. CETTE DÉCISION PRISE LORS D'UNE RÉUNION SPÉCIALE LE 8 SEPTEMBRE, LE LENDEMAIN DE L'ÉMISSION DES BREFS ET DE LA DISSOLUTION DE LA CHAMBRE DES COMMUNES, SERA SOUMISE AU CONSEIL GÉNÉRAL DE LA FTQ DÉJÀ PRÉVU LE 24 SEPTEMBRE.

Le président, Michel Arsenault, a rappelé que le Bloc Québécois a été le meilleur défenseur des intérêts des travailleurs et des travailleuses du Québec à Ottawa malgré l'immobilisme et l'inertie coupable des

conservateurs, notamment face aux crises aiguës dans la forêt, dans le secteur manufacturier, dans le vêtement et le textile alors que les subventions et autres aides généreuses pleuvaient sur l'Alberta, particulièrement pour l'industrie pétrolière.

Le confrère Arsenault a cité, entre autres, la contribution du Bloc au renforcement

de l'industrie aéronautique au Québec, son apport au débat pour l'élargissement de l'accessibilité à l'assurance-emploi, pour l'utilisation des surplus fédéraux pour l'aide aux travailleurs âgés, pour la formation et le reclassement des travailleurs mis à pied.

SUITE EN PAGE 3



SOMMAIRE

3

LA CAMPAGNE SANTÉ SE POURSUIT

4

NON À LA DÉRÉGLEMENTATION DU SERVICE POSTAL PUBLIC



5

MÉTIER, JOINTEUSE



ISABELLE GAREAU

8

QUAND LA CULTURE DÉRANGE... EN 1839 COMME EN 2008!

9

DES PLATEAUX DE TOURNAGE SÉCURITAIRES



ISABELLE GAREAU

12

LA FTQ APPUIE LE PROJET DE LA ROMAINE



© HYDRO-QUÉBEC

Le comité des jeunes de la FTQ rabroue les jeunes libéraux

PIQUÉS AU VIF PAR LES PROPOS DE L'AILE JEUNESSE LIBÉRALE, LES MEMBRES DU COMITÉ DES JEUNES DE LA FTQ ONT TENU UN POINT DE PRESSE, LE 3 AOÛT DERNIER SUR LE CAMPUS DE L'UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE, OÙ SE TENAIT LE CONGRÈS DES JEUNES LIBÉRAUX.



ISABELLE GAREAU

Les membres du comité des jeunes de la FTQ, accompagnés des responsables politiques Louis Bolduc (TUAC) et Danielle Casara (SEPB) et du conseiller de la FTQ, Atim León.

Lors de cette sortie publique, couverte par tous les médias nationaux, le président du comité des jeunes de la FTQ, Dominic Lemieux, a mis l'accent sur le manque de sérieux des jeunes libéraux qui ont voté à main levée pour la tenue d'un vote obligatoire secret. « La résolution des jeunes libéraux s'appuie sur un argumentaire mal ficelé au contenu douteux et souvent carrément faux. L'aile jeunesse libérale n'a manifestement pas les connaissances pour traiter ce dossier », a affirmé Dominic Lemieux.

Les jeunes de la FTQ ont aussi profité de l'occasion pour inviter le président de l'aile jeunesse libérale, François Beaudry, à participer à une campagne de syndicalisation « afin de voir ce qui se passe réellement sur le terrain quand les travailleurs et les travailleuses sont confrontés à des employeurs assoiffés de profits ».

Rappelons que les jeunes libéraux, réunis en congrès en août dernier, ont adopté une série de résolutions controversées, notamment sur la démocratie syndicale.

SUITE EN PAGE 3

UNE PREMIÈRE EN AMÉRIQUE DU NORD

Un tribunal impose une convention collective chez Wal-Mart

LES QUELQUE 2 500 PERSONNES DÉLÉGUÉES RÉUNIES CET ÉTÉ À MONTRÉAL AU CONGRÈS DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES UNIS DE L'ALIMENTATION ET DU COMMERCE (TUAC) AVAIENT DE QUOI SE RÉJOUIR.

Après trois années de débats juridiques, la première convention collective chez Wal-Mart, en Amérique du Nord, a été imposée par un tribunal le 15 août dernier. Ce sont les neuf salariés de l'atelier automobile du magasin Wal-Mart de Gatineau en Outaouais qui ont gagné cette bataille.

« L'annonce de l'obtention de cette convention collective a créé tout un émoi dans la salle du congrès des TUAC. Beaucoup d'Américains étaient présents et chez eux, le droit à la syndicalisation c'est un enjeu majeur, particulièrement dans la campagne de Wal-Mart. Au Québec, cette première convention collective envoie le message aux autres employés de Wal-Mart que la syndicalisation, c'est possible et ça vaut la peine. Pour certains travailleurs, cela

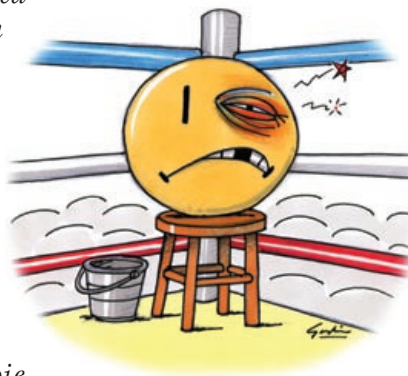
représente des augmentations salariales de 7 \$ l'heure », déclare l'adjoint exécutif au directeur national des TUAC et vice-président de la FTQ, Louis Bolduc.

Comme dans chacune des luttes que les TUAC ont menées pour syndiquer les travailleurs et les travailleuses de ce géant américain, la procédure juridique a été longue et laborieuse. « Nous avons fait de bonnes représentations et nous avons obtenu une bonne convention », affirme Louis Bolduc.

L'attitude antisyndicale de Wal-Mart a encore une fois été flagrante dans ce dossier. En effet, le vice-président des ressources humaines Canada de Wal-Mart a poussé l'odieux jusqu'à affirmer, lors de son témoignage, que le département fermerait si

l'arbitre modifiait la politique salariale. Pourtant, les TUAC ont fait faire une étude actuarielle couvrant plusieurs décrets pour établir une moyenne pondérée de ce qui se paye ailleurs.

SUITE EN PAGE 3



Les travailleurs de Baie-Comeau disent non à la privatisation du système de santé

Le 3 mai dernier, le Conseil régional FTQ Haute-Côte-Nord—Manicouagan a invité les exécutifs syndicaux de l'ensemble de ses sections locales à poser un geste pour dénoncer la privatisation croissante de notre système public de santé. Plusieurs personnes ont répondu à l'appel et se sont rendues devant le Centre Hospitalier Régional de Baie-Comeau pour y déposer une banderole et y tenir une minute de silence.



Réjean Paquet (secrétaire trésorier du CRFTQ); Marc Paquet (vice-président du CRFTQ); Jean-François Morissette (archiviste du CRFTQ); Joël Perreault (directeur du CRFTQ); David Lebreux (directeur du CRFTQ); Réjean Girard (président du CRFTQ); Louise Ménard (présidente de la section locale 2641 du SCFP); Éric St-Gelais (directeur du CRFTQ); Charlaïne Sirois (directrice du Conseil); Bertrand Méthot (président de la section locale 1500 du SCFP, région Manicouagan).

RASSEMBLEMENT DE SOLIDARITÉ FTQ CONTRE LA FERMETURE DE FLEXTRONICS

La FTQ dénonce la décision de l'entreprise et l'inaction des élus

LE 26 JUIN DERNIER, DES MEMBRES DE LA FTQ ONT MANIFESTÉ LEUR APPUI AUX QUELQUE 700 TRAVAILLEURS DE L'USINE FLEXTRONICS, À VILLE SAINT-LAURENT, QUI ONT PERDU LEUR EMPLOI EN RAISON D'UNE DÉLOCALISATION DES ACTIVITÉS DE L'ENTREPRISE, POURTANT EN BONNE SANTÉ FINANCIÈRE.

Le président de la FTQ, Michel Arsenault, et le président de la section locale 1999 du syndicat des Teamsters, Serge Bérubé, étaient dans la rue avec les travailleurs et les travailleuses pour dénoncer la décision de l'entreprise qui fabrique des cartes de réseau pour le compte de Nortel. « Alors que les compétences



et l'expertise pointue dans le développement et la fabrication de réseaux informatiques à la fine pointe de la technologie sont ici, on comprend mal la décision de déménager au Mexique », ont-ils affirmé.

Les leaders syndicaux ont aussi déploré le mutisme des élus qui, depuis les premières menaces de fermeture, n'ont jamais pris position pour défendre les travailleurs et les travailleuses.

À 14 ans, elle est présidente d'un syndicat de 3 200 membres

Une étudiante de 14 ans, Patricia Saulnier, a vécu une expérience exceptionnelle cet été. Pendant une journée entière, elle a été la présidente d'un syndicat de 3200 membres, la section locale 510 des TCA-Québec, qui regroupe notamment les travailleurs et les travailleuses de Pratt & Whitney à Longueuil, et ceux de six autres unités syndicales de la Rive-Sud de Montréal.

Accompagnée du président « normal » Serge Dupont et de quelques dirigeants locaux, Patricia a assumé les diverses responsabilités quotidiennes reliées à cette tâche. Elle a eu des entretiens avec les différents responsables des dossiers au syndicat, des rencontres avec le nouveau directeur des TCA-Québec, Jean-Pierre Fortin, et deux de ses prédécesseurs, Luc Desnoyers et Robert Dean, ainsi qu'une entrevue avec Fernand Daoust, ex-président

de la FTQ. Sa journée s'est terminée en beauté alors qu'elle a présidé une assemblée générale du syndicat.

Serge Dupont avait été frappé par l'intérêt exprimé par Patricia l'année dernière, à l'issue de la session familiale au centre de formation des TCA à Port Elgin. La jeune femme avait dit sortir de son expérience enthousiasmée, mais déçue qu'elle n'ait pas de suite. « Je l'avais prise au mot : je lui avais dit que je m'engageais à ce que cette expérience soit suivie par une autre », raconte Serge Dupont.



Yves Dufour, secrétaire financier TCA-510, Serge Dupont, président, Patricia Saulnier et Ivan Pelligrini, secrétaire archiviste.

Quelle ne fut pas la surprise de Patricia lorsqu'elle reçut l'invitation d'assurer la présidence de la section locale dont sont membres sa mère et son beau-père, tous deux employés d'Autobus Longueuil (l'une des unités syndicales de la section locale 510).

« J'étais à la fois excitée et très inquiète », reconnaissait-elle, pendant sa journée de présidence. « Mais, cela s'est très bien passé et j'ai été très impressionnée par tout ce que j'ai vu et entendu... »

FERMERA, FERMERA PAS...

C'est toujours l'incertitude pour les travailleurs de Beaulieu Canada d'Acton Vale

Les 300 travailleurs et travailleuses de l'usine de tapis de Beaulieu Canada d'Acton Vale, représentés par le Conseil du Québec Unite Here, affilié à la FTQ, ont décidé de mettre fin à leur grève dans l'espoir de sauver leur usine.

Au moment de mettre sous presse, ces travailleurs faisaient face au chantage de la compagnie qui, en réaction au rejet des dernières offres, a annoncé la fermeture de l'usine en octobre.



Cette façon de faire a été vivement dénoncée par le président de la FTQ, Michel Arsenault, qui a accusé la direction de se comporter comme des voyous. La directrice québécoise du Conseil du Québec Unite Here et vice-présidente de la FTQ, Lina Aristeo, a annoncé le lancement d'une campagne internationale visant à dénoncer la façon de faire de l'employeur, notamment auprès des magasins Home Dépôt. La convention collective de travail est échue depuis le 30 novembre 2006. Le syndicat se dit prêt à reprendre les négociations en tout temps.

Une première dans le textile

Le Conseil du Québec Unite Here (FTQ) a réussi à négocier des indemnités de départ de l'ordre de 3,5 millions de dollars pour les 550 travailleuses mises à pied à la suite de la fermeture de l'usine Golden Brand de Montréal en juillet dernier.

« Ce règlement a été un soulagement pour ces travailleuses qui ont fait preuve d'une grande détermination dans cette lutte. Elles n'ont pas réussi à sauver leur emploi, mais partent la tête haute », affirme Lina Aristeo.

Le Monde ouvrier DEPUIS 1916

Journal de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)

Président
Michel Arsenault

Secrétaire général
René Roy

565, boulevard Crémazie Est
Bureau 12100
Montréal (Québec) H2M 2W3

Téléphone : 514 383-8000
Télécopie : 514 383-8001
Courriel : ftq@ftq.qc.ca
Portail FTQ : www.ftq.qc.ca

Rédactrice en chef
Isabelle Gareau

Collaboration

Centraide Estrie; Laurent Lévesque, Maude Messier (Comité des jeunes); Gilles Chapadeau (CRFTQ Abitibi-Témiscamingue); Réjean Girard (CRFTQ Baie-Comeau-Haute-Côte-Nord); André Fleury (RSR); André Leclerc (TCA); Monique Audet, Louis Cauchy, Johanne Deschamps, Jean Dussault, Robert Demers, Denise Gagnon, Jean Laverdière, Lola Le Brasseur, Louise Miller, FTQ.

Graphisme
Anne Brissette

Photos
Didier Debusschère, Robert Chamberland, Alain Dion/La

Voix de l'Est, Martine Doyon, André Fleury, Denise Gagnon, Isabelle Gareau, Hydro-Québec, André Laplante, Jean Laverdière, Marc-André Le Tourneux, Daniel Mallette, MédiaMatinQuébec, Diane Morin, Claude Paquet, STTP, TCA-510.

Illustrations
Anne Brissette, Éric Godin, Magma Design, Sylvie Veilleux

Abonnement et changement d'adresse
jmartin@ftq.qc.ca

Produit par des travailleuses et travailleurs syndiqués chez Litho Acme.

Expédié par des travailleuses et travailleurs syndiqués chez Kopel.

Tirage
51 500 exemplaires

Toute reproduction totale ou partielle des articles est permise, et même encouragée, à condition d'en indiquer la source.

Dépôt légal à la Bibliothèque nationale du Québec

ISSN 0700-8783



Fin du conflit au Journal de Québec après plus d'un an de lock-out

LE PRÉSIDENT DE LA FTQ SOULIGNE LE COURAGE ET LA SOLIDARITÉ DONT ONT FAIT PREUVE LES TRAVAILLEURS ET LES TRAVAILLEUSES

C'est le 2 juillet dernier que les 252 lockoutés du Journal de Québec ont entériné l'entente de principe intervenue entre les parties au cours de la nuit précédente. Le président de la FTQ, Michel Arsenault, a exprimé sa satisfaction de voir ce long conflit de plus d'un an se terminer par la conclusion d'un accord qui satisfait les deux parties. « *Il faudra retenir que c'est à la table de négociation que se règlent les conflits. Le lock-out au Journal de Québec aura démontré une fois de plus que la solidarité, l'entraide et l'imagination des travailleurs et des travailleuses peuvent faire la différence* », a déclaré le président de la FTQ, Michel Arsenault.

Des témoignages de solidarité



Au cours de ce long conflit, les travailleurs et les travailleuses du Journal de Québec ont pu compter sur la solidarité de la grande famille syndicale FTQ qui a massivement participé à un vaste mouvement d'appui et de soutien financier.

La FTQ tient particulièrement à remercier la population de Québec qui n'a cessé d'encourager les travailleurs qui, comme moyen de pression, ont lancé leur propre publication : le MédiaMatinQuébec. « *La solidarité des gens de Québec à l'endroit des artisans du Journal de Québec doit être saluée. Cette solidarité a été, tout au long du lock-out, le pain et le beurre des travailleurs* », a conclu Michel Arsenault.

JEUNES / SUITE DE LA PAGE 1

En effet, leurs discussions, qui devaient porter sur l'organisation du monde du travail québécois, ont finalement mené à une série de résolutions visant à restreindre l'accès à la syndicalisation et à affaiblir la solidarité syndicale qui caractérise le Québec.

Ces attaques ont fait réagir le comité des jeunes de la FTQ, à l'instar du premier ministre Jean Charest qui a lui-même publiquement freiné les ardeurs des jeunes libéraux. Malgré plusieurs tentatives, le président de l'aile jeunesse libérale a toujours refusé de s'entretenir avec son homologue de la FTQ, Dominic Lemieux, dont l'objectif était de lui expliquer le processus de syndicalisation au Québec.

Le vote obligatoire

De nombreux intervenants des milieux patronaux, dont le géant Wal-Mart, prétendent qu'un vote obligatoire lors de l'implantation d'un nouveau syndicat permettrait une amélioration de la démocratie syndicale. Idée à laquelle les jeunes libéraux adhèrent en réclamant « *une plus grande démocratisation du système syndical (...) avec le moins d'ingérence possible de l'extérieur* », pour citer François Beaudry, président de l'aile jeunesse du PLQ.

« *Cette idée va à l'encontre de toute amélioration de la démocratie syndicale* », est intervenu Dominic Lemieux, président du comité des jeunes de la FTQ qui tenait à rappeler que lorsque plus de la moitié des membres signent une carte d'adhésion syndicale, ceux-ci votent déjà en faveur de l'implantation d'un syndicat. « *Ce vote supplémentaire réclamé par le Conseil du patronat, par Wal-Mart et maintenant par les jeunes libéraux n'est qu'une façon de laisser le temps aux employeurs de s'ingérer dans le processus de syndicalisation. C'est une porte grande ouverte à l'intimidation de la part de l'employeur pas une forme de démocratisation!* », soutient Dominic Lemieux.

ELECTIONS / SUITE DE LA PAGE 1

Les positions du Bloc Québécois pour une loi fédérale proactive en matière d'équité salariale, contre les coupures aux organismes de défense des droits des femmes, contre les coupures dans les organismes de développement économi-

que, pour une loi « anti-scab » fédérale, pour l'application de la Charte de la langue française aux travailleurs sous juridiction fédérale au Québec figurent au nombre des points de convergence entre la FTQ et le Bloc.

Couillard a vu à ses intérêts... veillons aux nôtres

L'EX-MINISTRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX, PHILIPPE COUILLARD, QUI VIENT D'ANNONCER SON PASSAGE À L'ENTREPRISE PRIVÉE, AURA RÉUSSI À SE TAILLER UN MARCHÉ DE CHOIX EN FAISANT ADOPTER LE RÈGLEMENT SUR LES TRAITEMENTS MÉDICAUX SPÉCIALISÉS.

Ainsi, à compter de janvier prochain, plus d'une cinquantaine d'interventions chirurgicales exigeant un hébergement de plus de 24 heures devront obligatoirement avoir lieu dans un centre médical spécialisé, à moins d'avoir été confiées à la mission d'un établissement public. Ces centres regrouperont exclusivement des médecins désengagés de la RAMQ, ayant donc délaissé le secteur public pour le secteur privé.

On y retrouve plusieurs types d'interventions chirurgicales, allant de chirurgies liées à la gynécologie, à l'orthopédie, aux voies respi-

ratoires, au traitement des varices, aux appareils visuels et auditifs, jusqu'au système digestif et au remplacement des hanches et des genoux. En fait, il s'agit d'une ouverture quasi illimitée...¹

Malgré les interventions répétées de la FTQ et d'autres groupes pour faire retirer ce projet de règlement, l'ex-ministre est allé de l'avant, pavant maintenant la voie à l'élargissement de la couverture de l'assurance privée à ce type d'intervention.

L'enjeu est important : il signifie le développement de centres médicaux spécialisés privés dans les grands centres urbains (plusieurs projets sont déjà en cours autour du CHUM à Montréal), le départ de nombreux médecins du système public déjà en pénurie et l'ouverture à un marché lucratif pouvant accueillir une riche

1. Pour en savoir plus, on peut retrouver le règlement détaillé sur le site Internet du ministère de la Santé et des Services sociaux : http://www.msss.gouv.qc.ca/sujets/organisation/cms/index.php?traitements_medicaux_specialises

WAL-MART / SUITE DE LA PAGE 1

C'est cette moyenne que les TUAC ont demandée pour les travailleurs et que l'arbitre a imposée à Wal-Mart. « *Il est important de dire que Wal-Mart paye déjà, dans au moins 32 de ses succursales au Québec, plus ou moins le montant imposé par l'arbitre. Cet argument est donc purement antisyndical* », dénonce Louis Bolduc.

Abus de procédures de Wal-Mart

Que ce soit à Saint-Hyacinthe, à Jonquière, à Hull ou ailleurs au Canada, les TUAC cumulent les victoires face au géant du commerce de détail qui s'amuse à utiliser à outrance toutes les procédures juridiques possibles et impossibles pour empêcher ses « associés » d'être représentés par un syndicat.

À chacune des requêtes en accréditation déposées par les différentes sections locales des TUAC, Wal-Mart a contesté la définition de l'unité d'accréditation et demande que le plus grand nombre possible de travailleuses et de travailleurs soient inclus dans la demande d'accréditation. Quand cela ne suffit pas, le géant conteste la légitimité de la Commission



Louis Bolduc

des relations du travail devant la Cour supérieure, rejette les conclusions de cette dernière et se rend jusque devant la Cour d'appel.

Plus de deux ans après la fermeture du magasin de Jonquière, le processus d'imposition d'une première convention collective est toujours en cours. Les TUAC ont déposé une soixantaine de plaintes sur des congédiements pour activités syndicales. Trois des cinq plaintes ont été entendues et gagnées, mais la compagnie Wal-Mart est allée en appel et a perdu en Cour supérieure. La Cour d'appel leur a cependant donné raison et les parties seront

clientèle provenant du reste du Canada, des États-Unis, voire même d'outre-mer.

L'enjeu nous concerne, car il signifie également une négociation de plus en plus difficile de nos conventions collectives en ce qui concerne les régimes d'assurances. Avec des coûts qui représentent maintenant de 10 % à 15 % de la masse salariale, on peut s'attendre à ce que les employeurs tentent de plus en plus de nous refiler la facture avec, pour résultat, un salaire net en diminution constante.

Après la signature de pétitions et l'organisation de la manifestation du 1^{er} mai, la campagne de la FTQ pour la défense du système public de santé et de l'assurance publique est loin d'être terminée. Dans les mois qui viennent, nos syndicats affiliés devront redoubler d'efforts pour contrer la création d'un marché privé lucratif de la santé, mettant un terme aux principes d'universalité et d'équité qui ont jusqu'ici fait honneur à notre système public.

devant la Cour suprême d'ici quelques mois.

Dans le dossier de Hull, les TUAC ont déposé une requête en accréditation en mai 2005. Wal-Mart a contesté et... a perdu en Cour supérieure, en Cour d'appel et la Cour suprême a refusé d'entendre la cause. Les parties se retrouvent donc aujourd'hui devant la Commission des relations du travail (CRT). Il ne reste qu'une audition avant que le syndicat soit accrédité et que commence le processus de négociation d'une première convention collective, ce qui risque aussi de se prolonger.

Des gains importants pour les travailleurs de Gatineau

- ▼ La bonification de l'échelle salariale (augmentation et progression automatique en remplacement d'un système d'évaluation arbitraire);
- ▼ La durée de la convention : 3 ans à partir du 13 août 2008;
- ▼ Le maintien du programme de fidélité Wal-Mart qui permet aux travailleurs d'obtenir des bonis;
- ▼ Reconnaissance syndicale;
- ▼ Reconnaissance de l'ancienneté;
- ▼ Déduction à la source pour le Fonds de solidarité FTQ.

Hé! Harper, touche pas au service postal public

LE 2 SEPTEMBRE DERNIER, LES DIRIGEANTS DU SYNDICAT DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES DES POSTES (STTP) ONT PROFITÉ DE LA DERNIÈRE JOURNÉE FIXÉE POUR PRÉSENTER UN MÉMOIRE AU COMITÉ CONSULTATIF RESPONSABLE DE L'EXAMEN STRATÉGIQUE DE LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES, POUR DIVULGUER LES RÉSULTATS D'UN SONDAGE ET DÉPOSER PLUS DE 22 000 CARTES POSTALES.

La population dit non!

Les résultats du sondage, commandé par le STTP à la firme Ipsos Reid, révèlent qu'une grande majorité de la population, plus de 69 %, soutient un service postal universel et public et s'oppose à ce que des entreprises privées puissent livrer des lettres au Canada.

Rappelons que les membres du comité consultatif responsable de l'Examen stratégique de la Société canadienne des postes, nommés par le gouvernement, envisagent la possibilité de déréglementer le service postal public. « *La déréglementation postale permettrait à des entreprises privées de livrer le courrier dans les secteurs urbains hautement lucratifs, laissant au service postal public la responsabilité de desservir les régions rurales et éloignées où les coûts de livraison sont plus élevés. Cela nous mènerait tout droit à une réduction considérable des services, à des pertes d'emplois massives et à des fermetures de bureaux*



Au centre, en rose, Denis Lemelin, président national du Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes (STTP), dépose, devant le bureau de l'Examen stratégique de la Société canadienne des postes, plus de 22 000 cartes postales signées à travers le pays pour dire non à la déréglementation du service postal public.

de poste», affirme Denis Lemelin, président national du Syndicat.

Merci aux Conseils régionaux de la FTQ

Le STTP remercie l'ensemble des Conseils régionaux de la FTQ qui ont participé activement à la campagne en faisant signer des cartes postales, en organisant des conférences de presse et en rencontrant des élus à travers la province. Le STTP a pu compter sur de nombreux autres appuis, notamment ceux de près de 400 municipalités partout au pays qui ont adopté des résolutions contre la déréglementation du service postal.

L'éducation, un outil de mobilisation

LE NOUVEAU PROGRAMME DU SERVICE DE L'ÉDUCATION DE LA FTQ EST MAINTENANT DISPONIBLE. CHAQUE SYNDICAT LOCAL EN A REÇU COPIE ET IL EST ÉGALEMENT POSSIBLE DE LE TÉLÉCHARGER DU SITE FTQ À L'ADRESSE www.ftq.qc.ca

Le présent programme est placé sous le signe de

la militance. La militance si nécessaire pour que la solidarité ne soit pas un vain mot. Les cours sont des occasions pour que les personnes militantes partagent leurs stratégies, leurs succès et leurs difficultés à bâtir une société à notre mesure. N'hésitez pas à vous inscrire et à consulter également le programme d'éducation de votre syndicat ou Conseil régional.



Élargir nos solidarités internationales à tous les niveaux de la structure syndicale

LES 25 ET 26 JUIN DERNIER, LA FTQ TENAIT UN TROISIÈME COLLOQUE SUR LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE QUI PORTAIT CETTE ANNÉE SUR LE THÈME DES DROITS FONDAMENTAUX DU TRAVAIL.

Ce colloque s'inscrivait dans le contexte du 60^e anniversaire de la *Déclaration universelle des droits de l'homme* et de la *Convention n° 87* concernant la liberté syndicale et la protection du droit syndical. L'événement coïncidait aussi avec la venue au Québec d'une délégation de syndicalistes africains composée de responsables de l'application



des normes fondamentales du travail complétant un stage du Bureau international du travail (BIT) à Turin.

L'objectif du colloque visait à approfondir notre réflexion en regard des impacts actuels de la mondialisation sur nos droits fondamentaux, plus particulièrement le droit d'association

et le droit de négociation, et sur les droits des femmes, ici et ailleurs pour mieux rejoindre nos membres sur ces enjeux. L'objectif visait également à échanger sur le renforcement de nos syndicats à l'échelle internationale pour faire respecter les droits fondamentaux du travail avec nos invités internationaux et

une brochette de conférencières et de conférenciers.

La rencontre a permis de diffuser plus largement l'information relative aux nouveaux enjeux liés à la mondialisation financière, aux instruments internationaux existants et à leur histoire et d'identifier des pistes d'actions concrètes pour y faire face.

Selon plusieurs participantes et participants, le colloque a permis « *d'apprendre énormément. Il permettra d'informer nos autres camarades sur l'importance de rendre réel notre rêve de solidarité internationale basée sur des principes de respect et d'échanges mutuels* ».

Près de 90 personnes provenant de syndicats affiliés à la FTQ, du Conseil régional FTQ Montréal Métropolitain, du Fonds de solidarité FTQ, de douze organisations syndicales africaines, d'organismes près du mouvement syndical et des personnes-ressources ont participé à cette rencontre.

La rencontre a été rendue possible grâce à la participation financière de l'Agence canadienne de développement international (ACDI), celle de la FTQ et du Fonds de solidarité que nous tenons à remercier.

Une belle première

La région du Bas-Saint-Laurent, Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine a démarré en grand son réseau d'entraide! Le 13 juin dernier, une cinquantaine de délégués sociaux et de déléguées sociales se sont réunis autour de leur coordonnateur Gérard Bédard pour officialiser leur volonté d'assurer le développement du réseau sur leur territoire. Grâce à une entente avec Centraide et la FTQ, un coordonnateur sera en place pendant un an afin de faire la promotion de la fonction de délégué social dans les syndicats de la région.

La première rencontre régionale a permis aux délégués présents de mieux s'informer sur les ressources de la région et plus particulièrement sur les Sentinelles qui oeuvrent à la prévention du suicide en milieu de travail. La conférencière Luce Lepage a également donné des conseils pour aider les autres sans se nuire. La journée s'est terminée par un échange sur les besoins et les attentes des délégués face au coordonnateur: des suggestions stimulantes qui sauront sûrement tenir vivante cette jeune organisation!



Christiane Michaud, responsable du programme Sentinelles pour la région, présente le projet aux participants et aux participantes.

Une invitation du Conseil régional FTQ Montréal métropolitain



Le Conseil régional FTQ Montréal métropolitain est heureux de vous inviter, les 22 et 23 octobre 2008, à sa 21^e Conférence annuelle des déléguées et délégués sociaux qui aura pour thème *Travailler ensemble, égaux et différents*.

Cette rencontre sera l'occasion, notamment, d'échanger sur les bonnes prati-

ques visant l'égalité et l'équité dans le respect des différences. Ce sera aussi un moment privilégié pour discuter des types d'interventions en situation de conflit au travail. Avec les conférenciers invités, les personnes participantes seront appelées à réfléchir sur les stratégies pour assurer à tous et à toutes, un milieu de travail respectueux et épanouissant, quel que soit notre âge, notre sexe ou notre origine.

Pour plus d'information et pour télécharger la fiche d'inscription, consultez le site Internet du Conseil régional à l'adresse : www.montrealmetro.ftq.qc.ca

Métier : jointeuse

PLUS DE UN DEMI-MILLION DE MEMBRES, C'EST PLUSIEURS MILLIERS DE CORPS D'EMPLOI DIFFÉRENTS. DES HOMMES ET DES FEMMES QUI TRAVAILLENT DANS DES USINES, DES BUREAUX, DES MAGASINS, DES ENTREPÔTS, DES HÔPITAUX, SUR DES CHANTIERS DE CONSTRUCTION, DANS LES AIRS, SUR MER, LES DEUX PIEDS SUR TERRE.

DANS CETTE CHRONIQUE, LE MONDE OUVRIER VOUS FAIT DÉCOUVRIR QUELQUES-UNS DE CES MÉTIERS À TRAVERS DES RENCONTRES SUR LE TERRAIN AVEC LEURS ARTISANS.

L'entreprise Placage Saint-Raymond est située dans la charmante municipalité de Saint-Raymond dans la MRC de Portneuf. L'entreprise, qui compte 120 employés syndiqués à la section locale 135 du Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier (SCEP), comprend une usine de jointage et une de tranchage.

Nancy Paquet est entrée à l'usine « en attendant » de trouver autre chose... il y a 18 ans ! « *Après des études en comptabilité, j'ai essayé différents emplois, dont un pour un courtier*

immobilier, mais le travail de bureau, ce n'était pas pour moi ». C'est un peu par hasard qu'elle commence à travailler comme réparatrice de feuilles à l'usine Saint-Raymond. La loi prévoyant 1% de la masse salariale pour la formation dans les entreprises lui a permis de suivre une formation sur place et d'obtenir le poste de jointeuse.

Les travailleuses et les travailleurs de l'usine ne chôment pas. L'entreprise produit 80 millions de pieds carrés de placage par année, dont 55 millions sont tranchés sur place. Les panneaux de 4 par 8 de différentes essences, allant du cerisier, au chêne rouge, en passant par l'érable, sont ensuite envoyés dans d'autres compagnies où ils seront collés sur des planches de contreplaqué pour faire des meubles, des planchers, des armoires de cuisine, etc.



Une implication syndicale qui va de soi

Son implication syndicale, tout comme sa carrière à l'usine, est une aventure qui dure depuis plus longtemps que prévu. Tout a commencé par sa participation au sein du comité social. « *J'aime être près des gens et cette expérience m'a donné le goût de m'impliquer davantage*. » Compte tenu de son diplôme en compatibilité, on lui propose d'abord le poste de trésorière qu'elle occupera pendant plusieurs années. En 2003, elle est élue présidente, poste qu'elle occupe encore avec autant de passion. Le dossier des assurances collectives et les campagnes du Fonds de solidarité de la FTQ font aussi partie de son implication syndicale qu'elle exerce la plupart du temps bénévolement, chez elle, le soir et les fins de semaines.



PHOTOS ISABELLE GAREAU

Dany Moisan est opérateur de guillotine depuis plus de 10 ans. Il coupe les panneaux de bois pour enlever les défauts tout en sauvant le plus de matière première. Une fois les morceaux coupés, ils sont envoyés dans l'encoleuse et prêts à être assemblés au poste de Nancy.



Lise Méthot vérifie les panneaux et répare les défauts avec une tapeuse qui permet de poser du ruban réparateur. La compagnie a d'ailleurs été en nomination pour un prix pour l'invention de cette tapeuse innovante en matière de santé et de sécurité du travail.



Louise Cantin, militante syndicale depuis près de 20 ans, est jointeuse, mais travaille également comme classeuse. Sur la photo, elle classe, par essence et par qualité, les panneaux de bois. Il s'agit de la dernière étape avant l'emballage. Les panneaux sont ensuite envoyés à l'entrepôt pour être expédiés chez différents clients.

Merci à Claude Maltais, président du Conseil régional FTQ de Québec et Chaudière-Appalaches, pour avoir rendu cette visite possible.

CHRONIQUE À LA FTQ, TOUT LE MONDE EST IMPORTANT !

Le Monde ouvrier vous présente des portraits de femmes et d'hommes venus d'ailleurs qui parlent une langue commune... la solidarité.

Luciana Parial ou l'histoire d'une femme de cœur

LUCIANA PARIAL, FEMME DE VOLONTÉ ET DE COURAGE, FEMME DE CHAMBRE À L'HÔTEL DELTA DE MONTRÉAL, EST NATIVE DE BULACAN, VILLE DU MÊME NOM QUE LA PROVINCE DU NORD-OUEST DES PHILIPPINES.

Cette histoire commence en 1979 lorsqu'elle décide de quitter son emploi en manufacture et de signer un contrat d'embauche avec une agence pour aller travailler à

Catania, près de Palerme, en Italie. Elle n'est pas la première à aller travailler à l'étranger. Au moins 500 000 femmes le font chaque année aux Philippines.

On peut lire dans une publication officielle du gouvernement du Canada que dans les années 1990, la République des Philippines est « *le premier pays exportateur de main-d'œuvre de la planète, et ce pays est décrit comme la plus grande nation migrante. On compte plus de huit millions de travailleurs et de travailleuses philippins migrants dans plus de 186 pays du monde* ».

« *Ce n'est pas par plaisir que j'ai quitté mon pays en 1979, loin de là. J'avais besoin d'argent et je voulais améliorer mon sort* », raconte Luciana Parial qui a travaillé trois ans en Italie comme gardienne d'enfants. Elle apprend l'italien et rêve du

Canada où, dit-on, la vie est si belle. Elle signe à nouveau un contrat d'embauche en 1982 et se retrouve à l'emploi d'une famille de Montréal où elle travaillera pendant près de deux ans.

Entre-temps, Luciana devient citoyenne canadienne. Elle quitte cet emploi et se fait embaucher dans une manufacture de vêtements pour hommes. Et, c'est ainsi que de fil en aiguille Luciana trouve un emploi de femme de chambre à l'hôtel Delta où elle travaille depuis 1988. C'est là que pour Luciana se révèle l'importance de parler le français, langue qu'elle ne connaît pas et qu'elle n'a jamais eu besoin d'utiliser en raison de la nature des fonctions exercées jusqu'à ce jour. Elle s'inscrit à un programme de francisation offert par le gouvernement du Québec. Son manque de connaissance du français l'empêche d'élargir, comme elle le désire, ses échanges avec son entourage.

Un jour, le dialogue naît entre Luciana et le président de sa section locale des TCA, Romiale Anthony. Ce dernier l'incite fortement à assister aux réunions et à s'impliquer dans la vie syndicale. Ce qu'elle fait. « *C'est là que j'ai appris le sens de la solidarité et toute la force qui peut s'en dégager pour changer les choses*. » Aujourd'hui, Luciana parle bien le français. En plus de son travail de femme de chambre et de déléguée syndicale, elle milite au sein d'un organisme communautaire de citoyens et citoyennes originaires des Philippines.

Pour la FTQ, l'histoire de Luciana revêt un caractère particulier; c'est l'illustration même de ces millions de personnes qui, pour diverses raisons, doivent quitter leur pays d'origine pour sortir de la misère. On les appelle les travailleurs et travailleuses migrants. Tous et toutes n'ont pas la même chance dans leur recherche d'une plus grande justice sociale et de pouvoir créer de nouvelles solidarités. Luciana semble y être parvenue.



Luciana Parial

ISABELLE GAREAU

Des syndicalistes belges en visite chez nous

Une importante délégation de syndicalistes belges rendait visite à la FTQ et au Fonds de solidarité il y a quelques semaines. Ces responsables syndicaux de la Fédération générale des travailleurs de Belgique (FGTB), qui représente près de 1,5 million de membres, se sont montrés particulièrement intéressés à la façon dont les relations Québec-Canada se vivent au sein du Congrès du travail du Canada (CTC).

On sait que la Belgique vit présentement une grave crise constitutionnelle. Avec le président, Michel Arsenault, et le secrétaire général, René Roy, nos collègues belges ont eu des échanges fructueux sur les questions reliées à la sécurité sociale et au maintien des services publics. Ils ont aussi montré un grand intérêt pour l'expérience du Fonds de solidarité et ont particulièrement apprécié l'atelier d'échanges sur la sécurité sociale avec notre confrère Michel Lizée du SCFP.



Première rangée : Jean-Claude Vandermeeren (ancien secrétaire général de la FGTB wallone); Fernand Daoust (ancien président de la FTQ); Annick Thyry; (secrétaire générale adjointe de la FGTB wallone); Anne Demelenne (secrétaire générale de la FGTB); René Roy (secrétaire général de la FTQ). Deuxième rangée : Eddy Van Lancker; (secrétaire fédéral de la FGTB); Caroline Coopers (secrétaire générale de la FGTB flamande); Jean Martin (Fonds de solidarité FTQ); Daniel Val Daele (secrétaire fédéral de la FGTB); André Leclerc (retraité de la FTQ); Philippe Van Muylder (secrétaire général de la FGTB Bruxelles).

C-484 : Un projet de loi qui met en péril les droits et l'autonomie des femmes

La FTQ s'est engagée dans une vaste campagne de mobilisation pancanadienne pour contrer le projet de loi C-484, intitulé *Loi sur les enfants non encore nés victimes d'actes criminels*. Ce projet de loi privé, qui vise à faire reconnaître comme crime distinct les dommages causés au fœtus lorsqu'une femme enceinte est victime d'une attaque criminelle, va à l'encontre du droit canadien voulant qu'un fœtus devienne un être humain au moment où il est né et complètement sorti, vivant, du ventre de sa mère.

Le projet de loi, déposé par un député conservateur, a déjà été adopté en deuxième lecture à la Chambre des communes au début de mars 2008 (147 voix contre 132).

Journée de mobilisation

Dimanche le 28 septembre, dans plusieurs grandes villes canadiennes, se tiendront des manifestations. À Montréal, on se donne rendez-vous au parc Lahaie (coin Saint-Laurent et Saint-Joseph, métro Laurier) à 13 h 30. Parlez-en dans vos milieux respectifs à vos consoeurs et confrères de travail, vos amies et amis, etc.

Pour en savoir davantage : www.contreC484.qc.ca

La droite canadienne cherche à suivre la même tendance qu'aux États-Unis et ultimement, à recriminaliser l'avortement. De plus, trois autres projets de loi privés sont également à l'étude par le Parlement et vont dans le même sens.

À la fin août, le gouvernement Harper annonçait, dans un contexte préélectoral, son intention de présenter à son tour un projet de loi dont les détails n'ont pas été dévoilés et reprendrait en substance le projet de loi C-484. Il semble clair qu'à la veille d'élections, le gouvernement fédéral tente d'atténuer les insatisfactions autour de ce projet de loi. En effet, plusieurs groupes de femmes, des juristes, mais aussi des médecins se sont déjà ouvertement opposés à son adoption.

La FTQ, membre du comité québécois de mobilisation, s'est engagée à distribuer des cartes postales qui devront être envoyées aux députés et députées au fédéral. Nous vous invitons à donner la carte en main propre aux différents candidats et candidates de votre comté. Vous pouvez également changer l'adresse, timbrer la carte postale et l'envoyer au bureau des candidats et candidates. Pour vous procurer ces cartes postales, veuillez communiquer avec la responsable en condition féminine de votre syndicat.

« Une expérience concrète et profitable »

- TÉMOIGNAGE D'UN DES PARTICIPANTS



La FTQ et le Fonds de solidarité FTQ ont répété au printemps l'expérience d'accueillir, pour une journée, un groupe de personnes immigrantes qui venaient de terminer une formation auprès du *Club de recherche d'emploi Montréal centre-ville* (CREMCV).

Permettant aux nouveaux arrivants, diplômés dans des secteurs très variés, de se familiariser avec le mouvement syndical dans la société québécoise, cette journée a aussi

été l'occasion pour ceux-ci de visiter un milieu de travail et de créer des liens.

La journée a débuté par un petit-déjeuner suivi d'une présentation du confrère André Leclerc portant sur le rôle du mouvement syndical. Le groupe s'est ensuite rendu à la centrale hydroélectrique de Carillon pour une visite guidée du barrage. Un merci chaleureux à Denis Lafrance, délégué à la section locale 957 du SCFP, qui a rendu cette visite possible.

L'UES-800 récompensée pour son travail en francisation

Le 21 mai dernier, à l'occasion de la remise des *Prix Partenariat* de la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT), l'Union des employés et employées de service (UES-800) a reçu une mention spéciale soulignant son travail exceptionnel réalisé en partenariat avec des entreprises pour la francisation de la main-d'œuvre.

Le projet de francisation de l'UES-800, qui offre depuis plusieurs années des cours de français dans des secteurs tels que l'entretien ménager, où près de 50 % des salariés sont immigrants, a d'ailleurs fait la manchette à quelques reprises dans le *Monde ouvrier*.

Bravo et bonne continuité!

Marjolaine Loiselle (présidente de la Commission des partenaires); Louise Crépeau (directrice de FBDM); René Roy (secrétaire général de la FTQ); Louise Mercier (vice-présidente de la FTQ et coordonnatrice d'activités à l'UES-800); Lizette Mora Dora (étudiante); Luba Zhyrova (enseignante); Hadji N'Garmorio (président du comité de francisation et des personnes immigrantes de l'UES-800); Raymond Larcher (président de l'UES-800).



Une première réussie!



Le premier tournoi de golf organisé par le Conseil régional FTQ de l'Abitibi-Témiscamingue-Nord-du-Québec a connu un grand succès. Plus de soixante personnes ont répondu à l'appel du Conseil permettant d'amasser plus de 2000 \$. Cette somme sera versée à l'organisme Ressources d'aides et services pour personnes handicapées de l'Abitibi-Témiscamingue.

Les profits seront remis lors du Téléthon annuel de Ressources d'aides et services pour personnes handicapées de l'Abitibi-Témiscamingue, organisme régional qui vient en aide aux personnes ayant un handicap physique pour l'intégration sur le marché du travail. Merci aux militants et aux militantes et à l'an prochain!

Merci aux bénévoles de la FTQ en Estrie

Les bénévoles sont souvent des gens dont le désir est d'aider. Les dirigeants syndicaux, les délégués sociaux et leur famille, le conseiller régional de la FTQ en Estrie l'ont prouvé. Ils ont généreusement donné de leur temps en faisant de la peinture dans les nouveaux locaux de Centraide Estrie, le 2 août dernier. Cette activité s'inscrivait dans le cadre de la journée intitulée *Une journée pour donner à ceux qui donnent tout le temps*.



Harold Arsenault (Métallos, section locale 7531); Rock Drapeau (Métallos, section locale 696); Ricky Lewis (conseiller FTQ Estrie); Denise Francoeur (STTP); Fanny Roy Ringuette (bénévole); Joscelyn Lavoie (Métallos, section locale 696); Bernard Dupont (Métallos, section locale 696); Johanne Ringuette (STTP); Johanne Martin (Métallos, section locale 696); Bernise Martel (coordonnatrice du réseau des délégués sociaux et déléguées sociales); Nathalie Tremblay (Métallos, section locale 696).

La FTQ obtient des gains importants pour les travailleurs de Lebel-sur-Quévillon

APRÈS PLUSIEURS MOIS DE DISCUSSIONS, UNE ENTENTE A ÉTÉ SIGNÉE, LE 26 AOÛT DERNIER, ENTRE LA FTQ EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE ET NORD-DU-QUÉBEC, LE SYNDICAT DES MÉTALLOS ET L'ENTREPRISE BREAKWATER RESOURCES LTD, CONCERNANT LA VENUE DE TRAVAILLEURS TUNISIENS À LA MINE LANGLOIS DE LEBEL-SUR-QUÉVILLON.

«**N**ous étions d'accord avec le constat de manque de main-d'oeuvre formée et de l'urgence de recourir aux travailleurs déjà formés provenant d'une ancienne mine de Breakwater en Tunisie. Il était toutefois primordial pour nous que les travailleurs de la région puissent avoir accès à de la formation et ainsi profiter du boom minier », affirme le conseiller régional de la FTQ, Gilles Chapadeau.

Rappelons qu'il y a déjà plus d'un an que la FTQ réclame l'aide du gouvernement du Québec pour la mise en place d'une mine école dans la région afin de pallier au manque de travailleurs formés. «*Qu'une entreprise doive avoir recours à de la main-d'oeuvre d' aussi loin que la Tunisie, démontre bien que nous avons raison de demander la mise en place d'une mine école*», a indiqué le conseiller régional FTQ, Gilles Chapadeau.

L'entente signée prévoit, notamment, que Breakwater Resources Ltd augmente de 16 à 32 le nombre de places disponibles en formation pour les gens de la région. La direction de l'entreprise s'est également engagée à accorder la priorité d'embauche aux travailleurs de Lebel-sur-Quévillon qui démontrent les compétences, les



ROBERT CHAMBERLAND

aptitudes et l'intérêt pour le domaine minier. Il est bon de rappeler qu'avant que la FTQ n'intervienne dans ce dossier, il n'y avait aucune formation en extraction de minerais qui se donnait à Lebel-sur-Quévillon.

L'entente prévoit également que les travailleurs tunisiens auront les mêmes droits et bénéfices que les travailleurs d'ici. Pour ce faire, ceux-ci seront intégrés à la convention collective en vigueur à la mine Langlois.

RELÈVE SYNDICALE À LA FTQ Des jeunes tournés vers l'avenir

PROMOUVOIR L'IMPLICATION DES JEUNES DANS LES STRUCTURES SYNDICALES, VOILÀ LA MISSION QUE S'EST DONNÉE LE COMITÉ DES JEUNES DE LA FTQ LORS DE SON CAMP D'ORIENTATION DES 4 ET 5 JUIN DERNIER.

Pour concrétiser cet objectif, les 17 participants et participantes, issus de tous les horizons syndicaux, ont adopté un plan d'action précis: dresser un portrait de la situation des jeunes dans les structures syndicales, créer des outils de sensibilisation adaptés aux jeunes, assurer une présence active des jeunes dans toutes les instances de la FTQ, convaincre les syndicats affiliés et les conseils régionaux d'être représentés à la table du comité, travailler à la réussite du projet *S'impliquer auprès des jeunes* dans les écoles et plus encore.

Ces deux journées ont aussi été l'occasion de belles rencontres fraternelles, contribuant à tisser des liens entre les membres du comité. Ceux-ci ont choisi de confier à Dominic Lemieux, du Syndicat des Métallos, la présidence du comité, en remplacement d'Éric Rancourt, de l'AIMTA, qui assurait l'intérim. À l'issue de ces deux journées, on peut dire que le comité des jeunes a le vent dans les voiles. À l'heure où la question de la relève est une préoccupation de plus en plus importante, l'implication de nombreux jeunes au sein du comité est des plus encourageantes.

Camp de formation des jeunes

Ne manquez pas le désormais célèbre Camp de formation des jeunes de la FTQ! Une occasion unique de rencontrer des jeunes qui s'impliquent dans leur syndicat et de partager avec eux des moments intenses de discussion, de réflexion et de plaisir.

Trois jours d'ateliers et de rencontres sont prévus autour de différents thèmes: l'action politique, les préoccupations des jeunes, le syndicalisme, la santé et la sécurité du travail et plus encore.

Où? Au Château Logue, à Maniwaki
Quand? Les 3, 4 et 5 novembre 2008

Inscriptions jusqu'à la mi-octobre. Les places sont limitées; premier arrivé, premier inscrit! Pour plus de renseignements ou pour vous inscrire, contactez Chantal Bertrand au 514 383-8042 (cbertrand@ftq.qc.ca).

Lutte à l'homophobie

Le SEPB-Québec est associé, à titre de commanditaire, au Groupe de recherche et d'intervention sociale gaies et lesbiennes de Montréal (GRIS-Montréal), et remet annuellement une bourse de 500 \$. Cette bourse accompagne le *Prix de lutte à l'homophobie*, remis en milieu scolaire, afin de récompenser les initiatives novatrices prises par des élèves dans la lutte à l'homophobie et aux préjugés.

Le SEPB-Québec célèbre la fierté gaie à Montréal

Profitant de la journée communautaire du 16 août dernier, organisée dans le cadre des célébrations de la fierté gaie Montréal 2008, le Syndicat des employées et employés professionnels-les et de bureau (SEPB-Québec) a tenu un kiosque sur la rue Sainte-Catherine dans le village gai.

Un deuxième Regroupement des syndicalistes à la retraite (RSR) voit le jour

Une assemblée de fondation d'un Regroupement des syndicalistes à la retraite (RSR) pour la région de Laurentides-Lanaudière a eu lieu le 4 juin dernier à Saint-Jérôme. Plus de vingt personnes retraitées, pleines d'enthousiasme, étaient présentes. Pour préparer cet événement, une résolution favorable à la création d'un RSR avait été adoptée lors du dernier congrès de la FTQ Laurentides-Lanaudière (FTQ-LL). Cette résolution prévoyait également qu'un poste au bureau de direction du Conseil soit réservé à un membre du futur RSR.

Nous espérons que la création de ce deuxième RSR, après celui du Montréal métropolitain, qui a vu le jour en 1993, provoquera un phénomène d'entraînement.

VOUS PRENEZ BIENTÔT VOTRE RETRAITE ?

Vous avez plein de projets en tête, mais... vous souhaiteriez aussi pouvoir continuer à vous impliquer dans le mouvement syndical? Le Regroupement des syndicalistes à la retraite (RSR) est là pour vous.

Votre syndicat local ou votre association de personnes à la retraite peut s'affilier au RSR et vous y déléguer. À défaut, vous pouvez aussi devenir membre du RSR sur une base individuelle. Si vous habitez à l'extérieur de la grande région du Montréal métropolitain ou de Laurentides-Lanaudière, vous êtes invité à contacter votre Conseil régional FTQ qui vous fournira des ressources pour mettre sur pied un RSR dans votre région.

CE N'EST PAS PARCE QU'ON DEVIENT RETRAITÉ QU'ON DOIT BAISSER LES BRAS ET SE TAIRE!

Pour la région du Montréal métropolitain :

Tél. : 514 387-3666
Téléc. : 514 387-4393,
Courriel : crftqmm@videotron.ca
Vous pouvez également consulter le portail Internet : www.rsr-crmfftq.org

Pour la région de Laurentides-Lanaudière

Tél. : 450 431-6659,
Téléc. : 450 438-0567,
Courriel : ftql-l@qc.aira.com



ANDRÉ FLEURY

Huit personnes ont été élues sur l'exécutif provisoire : Yves Champagne, Serge Picotte, Lucie Clément, Réjean Riopel, Claudette Lacelle, Élisabeth Meunier, Maurice Marchand, Maurice Franc et Yves Raymond (président de la FTQ-LL).



CLAUDE PAQUET

Cette participation est un geste d'appui et une façon de démontrer à l'ensemble de la communauté que le SEPB-Québec dénonce toute discrimination et travaille à favoriser l'intégration des travailleurs et des travailleuses dans la société et ce, peu importe l'orientation sexuelle, l'origine ethnique, les croyances religieuses, etc. Cette journée, qui a connu un vif

succès, a permis aux membres du SEPB-Québec de rencontrer et d'échanger avec les visiteurs et festivaliers. Pas moins de 1 000 brochures portant sur le mouvement syndical ont été distribuées. Le SEPB-Québec a aussi distribué 1 200 condoms dans un emballage humoristique dont le thème était «AU SEPB-QUÉBEC, ON PROTÈGE NOS MEMBRES».



Notre histoire syndicale

QUAND LA CULTURE DÉRANGE...

Brouhaha au Théâtre de Québec

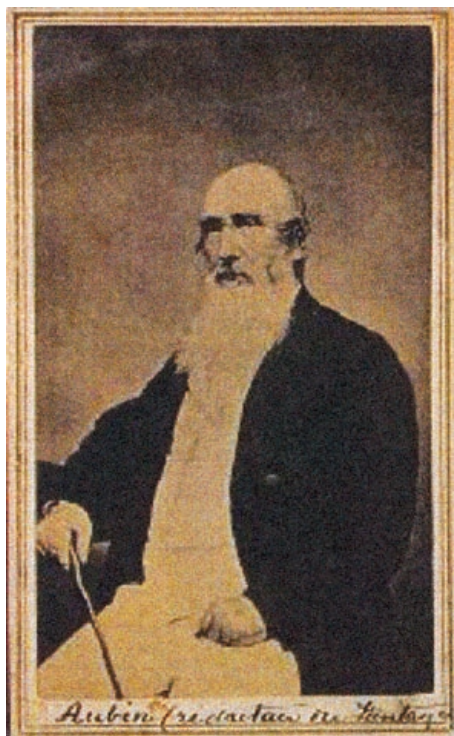
NOUS SOMMES LE 23 OCTOBRE 1839. LE CHEF DE POLICE DE QUÉBEC, T.A. YOUNG, MONTE LA GARDE À L'EXTÉRIEUR DU THÉÂTRE DE QUÉBEC OÙ LES AMATEURS TYPOGRAPHES, UNE TROUPE DE THÉÂTRE FORMÉE PAR LES MEMBRES DU SYNDICAT DES TYPOGRAPHES DE QUÉBEC, PRÉSENTE *LE FINANCIER*, UNE PIÈCE DE SAINT-POIX D'INSPIRATION SOCIALISTE, SUIVIE D'UNE ŒUVRE DE NAPOLÉON AUBIN, *LE CHANT DES OUVRIERS*.

Les applaudissements de l'auditoire durèrent toute la nuit, et les autorités ont craint une émeute. On menace de fermer plus tôt les portes de la ville. On craint un soulèvement urbain anti-britannique, prorépublicain et prosocialiste, un mouvement qui pourrait s'avérer beaucoup plus problématique pour les autorités que le soulèvement populaire de 1837.

La répression qui a suivi les troubles de 1837-1838 a rendu toute critique de la monarchie et du pouvoir hautement risquée... Mais qu'est-ce que le mouvement syndical naissant vient faire dans cette aventure où l'on se mérite facilement la prison, voire l'exil?

Aimé-Nicolas Aubin et l'Union typographique de Québec

Un nom à retenir: Aimé-Nicolas Aubin, un membre fondateur de l'Union typographique de Québec, officiellement créée en 1836, à partir d'un premier regroupement formé en 1825-1826 autour d'Adolphe Jacques, imprimeur.



Aimé-Nicolas Aubin (Suisse 1812- Montréal 1890). Journaliste, musicien, lithographe, chimiste, bref, un homme au savoir universel, un encyclopédiste à la Diderot, ce qui explique pourquoi on a donné son nom à la Fondation Aubin, créée par le défunt professeur Stanley Bréhaut Ryerson, admirateur de Diderot, pour favoriser la recherche progressiste à partir des réalités concrètes des travailleurs et des besoins humains essentiels.

Pour la suite de l'histoire, à la fin des années 1840, Aubin

enseigne la chimie à l'École de médecine de Québec, et publia des ouvrages scientifiques, dont *La chimie agricole mise à la portée de tout le monde*.

En 1866, on retrouve Aubin à Montréal, où il fut nommé en 1875 inspecteur du gaz, parcourant ensuite le pays comme conseiller en éclairage des villes, lui qui avait déjà mis au point un procédé d'éclairage au gaz breveté et largement diffusé.

Il fut élu président de l'Institut canadien de Montréal, la bête noire du clergé québécois, en 1869, et fut Consul honoraire de Suisse de 1875 à sa mort survenue le 12 juin 1890. Calviniste, il est enterré dans le cimetière protestant du Mont-Royal

André G. Bourassa, professeur à l'École supérieure de théâtre de l'UQAM, nous le présente ainsi :

Aimé-Nicolas Aubin est « un des premiers à avoir joué un rôle majeur dans la nouvelle théâtralité québécoise ».

« Né à Chênes-Bourgerie, en Suisse, en 1812, il se fit connaître comme "Napoléon" Aubin, tant était grande son admiration pour l'empereur français, ce qui peut expliquer son exil (volontaire) aux États-Unis où de nombreux bonapartistes avaient déjà trouvé refuge. Arrivé là en août 1829, il gagnait sa vie

comme musicien, chimiste et même pasteur baptiste à New York, puis à Biddeford (Maine).

Installé à Québec en 1835, Aubin collabora au journal *L'Ami du Peuple* avec Philippe-Aubert de Gaspé fils et se joignit à l'un des premiers syndicats de métier du Canada, l'Union typographique de Québec, fondée en 1826.

Aubert de Gaspé fils, ayant été emprisonné un mois, en 1835, pour injure au député Edmund-Bailey O'Callaghan, profita des connaissances chimiques de son ami Aubin pour jouer un vilain tour aux gens du Parlement en y déposant une bombe puante dans le vestibule. Ils s'enfuirent tout

l'hiver pour échapper à un mandat d'arrêt.

Tous deux fondèrent un journal éphémère, *Le Télégraphe*, en 1837. Puis Aubin fonda son propre journal, *Le Fantasque*, dont les qualités littéraires sont de haute tenue. Un incident célèbre : il y fit paraître, à la fin de 1838, un poème du député et journaliste Joseph-Guillaume Barthe sur les *Patriotes*, ce qui lui valut à son tour la prison, avec l'auteur Barthe, et l'imprimeur Adolphe Jacques (de l'Union typographique) au début de 1839 ».

Les Amateurs Typographes

Aubin fonda alors, avec des journalistes, éditeurs et imprimeurs une troupe qui se donna le nom d'Amateurs Typographes.

« Ils présentèrent au Théâtre Royal de Québec, en juin et octobre 1839, une pièce républicaine de Voltaire, *La Mort de César*, accompagnée d'une pièce d'inspiration socialiste, *Le Financier de Saint-Pois* en juin, puis de trois autres pièces dont *Le Chant des Ouvriers* et *Le Soldat Français* d'Aubin (...) Il s'agissait probablement d'intermèdes choraux. Les chorales ouvrières constituaient une réalité sociale dont Berthold Brecht a récupéré la pratique au siècle suivant dans *L'Opéra de quat'sous*. » (Bulletin d'histoire politique, vol.13 n°1)

Il s'ensuivit tout le brouhaha qui fit craindre un réel débordement aux autorités d'alors, ce qui n'empêcha pas la troupe de poursuivre ses activités jusqu'en 1876.

Culture et censure, mesures de la démocratie

Près de deux cents ans plus tard, la culture fait encore peur. On connaît le projet de

loi C-10 qui permettrait de couper les vivres à des films ou à des émissions de télévision jugés contraires (par qui?) à l'ordre public (selon qui?). Des coupures sont annoncées pour les artistes ou intellectuels désirant se produire à l'étranger pour éviter que « des figures radicales ou marginales » se fassent ambassadeurs culturels du pays, ramenant le spectre d'un dangereux virage à droite. Napoléon Aubin aurait sûrement été une victime de choix pour les fondamentalistes de 2008!

L'Union typographique de Québec d'hier à aujourd'hui

La section locale 302 de l'Union typographique internationale (UTI) de Québec, dont la date de fondation remonte à 1836, a longtemps été la plus vieille organisation affiliée à la FTQ.

Elle se joint en 1983 au Syndicat québécois de l'imprimerie et des communications (SQIC), formé à l'origine par la section locale 145 (francophone) de l'UTI en 1978, puis rejoint en 1982 par la section locale 176 (anglophone).

Le SQIC fait aujourd'hui partie du Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier (SCEP-FTQ).

Le Vieux Gustave



L'affrontement du 6 novembre 1837, entre les Patriotes qui réclament l'adoption des « 92 résolutions » et les membres du Doric Club, une association paramilitaire anglophone. Les Patriotes exigent la révision de la procédure des nominations à la Chambre Haute et le contrôle du budget, qui échappaient alors à la gouverne des députés élus.

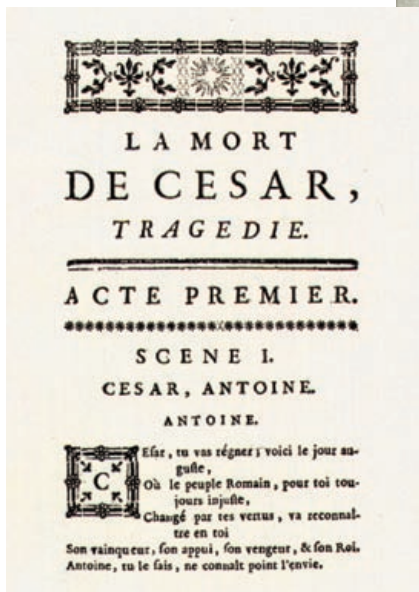
Un atelier de typographes vers 1810-1820

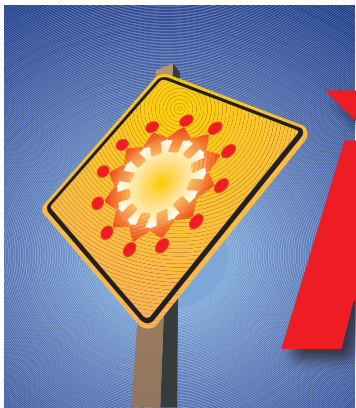


La Mort de César, un drame patriotique et républicain de Voltaire, que les Amateurs Typographes ont joué à Québec, ce qui avait tout pour irriter et inquiéter monarchistes britanniques et conservateurs d'ici.



Une vue de Québec en 1840 : la Porte Prescott. Québec est alors une ville-garnison de l'armée britannique.





À la Source

BULLETIN DE LA FÉDÉRATION DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES DU QUÉBEC (FTQ) / SUPPLÉMENT AU MONDE OUVRIER, SEPTEMBRE-OCTOBRE 2008

Un changement de culture dans le monde du cinéma !

LA FORMATION EN SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL DANS LES SECTIONS LOCALES 514 ET 667 DE L'ALLIANCE INTERNATIONALE DES EMPLOYÉS DE SCÈNE, DE THÉÂTRE ET DE CINÉMA (AIEST), C'EST D'ABORD L'HISTOIRE DE TROIS MILITANTS. DENIS PROULX ET MICHEL CHARRON, RESPECTIVEMENT REPRÉSENTANT EN SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL ET DIRECTEUR DES AFFAIRES SYNDICALES À LA SECTION LOCALE 514, ET CHRISTIAN LEMAY, DIRECTEUR DES AFFAIRES RÉGIONALES À LA SECTION LOCALE 667. DES TRAVAILLEURS DU CINÉMA ET DE LA TÉLÉVISION QUI, APRÈS PLUSIEURS ANNÉES SUR LE TERRAIN, SE CONSACRENT À PLEIN TEMPS AU SYNDICALISME ET QUI ONT DÉCIDÉ DE FAIRE DE LA FORMATION EN SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL LEUR CHEVAL DE BATAILLE.

Expliquons d'emblée que le milieu du cinéma est un secteur très particulier. Les productions s'installent ici le temps d'un tournage, rarement plus que quelques semaines. Ils n'ont donc pas le temps de faire de la formation en santé et sécurité du travail, bien que selon la loi, il incombe aux employeurs d'offrir cette formation.

Les sections locales ont donc eu l'idée et ont réussi à négocier directement dans les conventions collectives que 0,5 % (pour la section locale 514) et 1 % (pour la section locale 667) de la masse salariale leur soit versé pour administrer la formation en santé et sécurité du travail. Cette

façon de procéder permet aux travailleurs d'obtenir de la formation et comble les attentes des producteurs américains, pour qui la santé et la sécurité du travail est une priorité sur les plateaux de tournage.

Les sections locales ont également négocié d'utiliser une partie des sommes du 1 % de la loi sur la formation pour la formation en santé et sécurité. Ainsi, une partie de cette somme a servi l'année dernière à payer les travailleurs libérés pour se former, ce qui n'est pas habituel pour ces employeurs qui embauchent tous les techniciens sur une base contractuelle et qui doivent

travailler avec des échéanciers très serrés.

« Cela nous a permis en un an d'offrir plus de sessions de formation en santé et sécurité du travail sur des plateaux de tournage qu'il n'y en a eu dans les 30 dernières années ! Nous pouvons affirmer aujourd'hui que nous sommes capables d'avoir des plateaux de tournage "santé et sécurité" sur des grosses productions », affirme Michel Charron, directeur des affaires syndicales à la section locale 514.

Christian Lemay raconte qu'il y a quelques années, certaines productions ne venaient pas tourner au Québec parce qu'ils avaient le sentiment que les techniciens et les techniciennes du cinéma au Québec étaient dangereux dans leur façon de travailler. « Aujourd'hui, les perceptions ont bien changé et nos membres comprennent que leur formation sert aussi à leur donner du travail », explique Michel Charron.

Bien qu'il y ait eu des réticences, les membres sont généralement reconnaissants de pouvoir recevoir de la formation. « Nous avons des témoignages bouleversants de plusieurs de nos membres qui se sont rendu compte, en recevant de la formation, que les méthodes utilisées dans leur travail étaient souvent dangereuses. Certains ont eu peur rétroactivement des divers dangers auxquels ils avaient été exposés », explique Denis Proulx.

D'un secteur artisanal à un secteur industriel

Des programmes très avant-gardistes existent ailleurs au Canada, mais ce que les sections locales 514 et 667 ont mis en place est très innovateur pour le secteur du cinéma au Québec. Comme l'explique Christian Lemay : « Nous avons toujours été considérés comme un milieu artisanal protégé en vertu de la loi du statut d'artiste et non pas du Code du travail. Aujourd'hui, nous prenons des artisans et les faisons passer comme travailleurs dans une industrie. Ça change les perspectives et les façons de faire », explique-t-il.

Les membres des sections locales 514 et 667 ont

d'ailleurs la chance d'avoir des représentants qui sont à la fine pointe de la technologie. Chaque membre de la section locale 514 peut mettre à jour sur le site Internet son curriculum vitae et les certifications pour les formations reçues et y ajouter ses disponibilités. Ce modèle, très pratique pour ceux qui embauchent dans le domaine, sera bientôt implanté à la section locale 667.

Un avenir « certifié sécuritaire ! »

Il reste encore beaucoup de pain sur la planche. Ce que les sections locales 514 et 667 de l'AIEST souhaitent pour l'avenir ? C'est à l'unisson qu'ils répondent « des passeports en santé et sécurité du travail pour des plateaux "certifiés SST" ».

Bravo et bonne continuité !

Nouvel outil FTQ en santé et sécurité du travail

La FTQ vient de produire un nouveau formulaire de plaintes en santé et sécurité du travail afin d'aider les préventionnistes à signaler les risques présents ou appréhendés dans les milieux de travail.

En plus de permettre d'identifier des situations à risque, ce formulaire permet de garder des écrits de l'historique de chaque milieu de travail en santé et sécurité du travail.

Bonne prévention !

Pour obtenir des exemplaires du formulaire, communiquez avec Daniel Martel au Service de l'imprimerie de la FTQ au 514 383-8013 ou par courriel : dmartel@ftq.qc.ca

Prudence dans les tranchées

La mère d'un jeune col bleu de la deuxième couronne nord de Montréal, décédé l'an dernier en raison de l'affaissement d'une tranchée mal creusée, a récemment dénoncé les mauvaises méthodes de travail d'un entrepreneur qui mettait en danger la vie des travailleurs dans une tranchée non sécuritaire. Elle avait décidé que son fils ne serait pas mort en vain.

Rappelons que la CSST a récemment fait réimprimer son dépliant *Pour mieux exécuter les travaux de creusement d'excavation et de tranchée*. Ce document, présenté comme un aide-mémoire pour les employeurs, peut évidemment servir à la prévention. On y traite, notamment, de l'évaluation des caractéristiques du futur chantier, du choix de la méthode, du choix de l'équipement, du travail à proximité des lignes électriques et du travail dans les chemins ouverts à la circulation.

La CSST rappelle que ce dépliant s'inspire de la législation en vigueur au moment de son impression et qu'il veut en vulgariser certains aspects. Il n'a cependant pas de valeur juridique et ne peut remplacer les documents de référence officiels suivants :

- Loi sur la santé et la sécurité du travail (L.R.Q., 1990, S-2) ;
- Code de sécurité pour les travaux de construction (2001, S-2.1, r.6) ;
- Règlement sur la signalisation routière (R.R.Q., 1981, c. S-2.1, r.6a) ;
- Norme ACNOR Z.150-1974 et supplément n°1-1977.

Vous pouvez télécharger ce dépliant au www.csst.qc.ca/publications



La formation en 2007-2008 en quelques chiffres

À la section locale 514...

- ▼ 973 certifications émises depuis le 2 mai 2007
- ▼ 471 membres formés
- ▼ 111 sessions de formation
- ▼ 12 formateurs agréés
- ▼ 16 formations offertes

Et à la section locale 667

- ▼ 8 formations données
- ▼ 127 membres formés



Michel Charron, directeur des affaires syndicales à la section locale 514, Denis Proulx, représentant en santé et sécurité du travail à la section locale 514, et Christian Lemay, directeur des affaires régionales à la section locale 667.

Les moyens et équipements de protection individuels sont des indicateurs de DANGER

Les moyens et équipements de protection individuels sont parfois nécessaires pour répondre à un danger ponctuel et temporaire. Dans cette optique, on ne peut qu'applaudir lorsque l'on constate les améliorations apportées à ces équipements pour les rendre plus efficaces et confortables.

Nous constatons toutefois que ces équipements sont trop souvent des mesures permanentes qui, dans l'esprit de certains, règlent le problème pour de bon. Ce n'est pourtant pas ce que prescrit la loi!

Loi sur la santé et la sécurité du travail (LSST), article 3 :

« La mise à la disposition des travailleurs de moyens et d'équipements de protection individuels ou collectifs, lorsque cela s'avère nécessaire pour répondre à leurs besoins particuliers, ne doit diminuer en rien les efforts requis pour éliminer à la source même les dangers pour leur santé, leur sécurité et leur intégrité physique. »

En prévention, on parle fréquemment du « triangle du feu » et du fait que l'élimination de l'une des trois composantes du triangle (combustible, carburant, chaleur) élimine le risque. C'est de l'élimination « à la source ». La présence d'un extincteur, de gicleurs, de respirateurs ou autres moyens et équipements de protection individuels n'élimine pas les dangers, ce sont plutôt des indicateurs qu'un danger est présent et des outils à utiliser de façon ponctuelle si un incendie survient.

Voyez-vous une logique à faire fonctionner un gicleur en permanence plutôt que d'éliminer un risque d'incendie? C'est pourtant le cas si l'on utilise les moyens et équipements de protection individuels comme solution permanente.

Pour respecter l'objet de la loi, on doit intervenir à la source. Si depuis 25 ans les entreprises s'étaient donné des politiques d'achat responsable et qu'elles avaient adopté le principe d'élimination à la source, nos milieux seraient aujourd'hui transformés. Malheureusement, plusieurs ont préféré se boucher le nez avec un respirateur, les yeux avec des lunettes et les oreilles avec des bouchons ou des coquilles en croyant régler le problème.

Travailleurs immigrants et SST

L'ÉDITION ÉTÉ 2008 DU MAGAZINE PRÉVENTION AU TRAVAIL PUBLIÉ

CONJOINTEMENT PAR LA COMMISSION DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ DU

TRAVAIL (CSST) ET L'INSTITUT DE RECHERCHE EN SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL (IRSST) PRÉSENTE UN DOSSIER INÉDIT ET ORIGINAL DU CHERCHEUR ANDRÉ LACHANCE SUR UNE PROBLÉMATIQUE RAREMENT ABORDÉE : LES TRAVAILLEURS IMMIGRANTS ET LA SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL.



« En raison de leur statut précaire, les travailleurs immigrants ont peur de revendiquer de meilleures conditions de santé et de sécurité au travail, notamment dans l'industrie du vêtement », note d'emblée la rédaction du magazine dans sa présentation du dossier. Considérant que dans 10 ans, les nouveaux arrivants compteront pour 100 % de la croissance de la population active (contre 63 % entre 1991 et 2001), on saisit toute l'importance de traiter de leur rapport à la santé et sécurité du travail.

Quelles consignes ?

À partir de l'histoire de Madina, une immigrée africaine parachutée du jour au lendemain dans une manufacture de vêtements sans formation et sans consignes de santé et sécurité du travail, l'auteur nous dépeint le cheminement de milliers d'immigrants candidats parfaits pour les lésions professionnelles et les accidents du travail.

« Dans l'industrie de la couture par exemple, plusieurs se font montrer le travail à faire ou le fonctionnement de la machine par de simples gestes, sans que l'on tienne compte des dangers potentiels. Beaucoup sont victimes de lésions professionnelles attribuables à un travail répétitif ou d'accidents,

parce qu'elles n'ont jamais compris les consignes (plus de la moitié des immigrants et réfugiés admis en 2006 connaissaient le français à des degrés divers), quand il y en a! »

La disparition d'emplois insécurise

Le chercheur Lachance nous apprend que, selon Statistique Canada, en 2001, près de 350 000 immigrants, âgés de 15 ans et plus, travaillaient au Québec, la grande majorité dans le commerce de gros et de détail, les services scientifiques et techniques, les soins de santé, l'hébergement et la restauration, les administrations publiques. Quant au secteur manufacturier, selon les mêmes statistiques, plus de 85 000 personnes nées à l'étranger y travaillaient en 2001, notamment dans la confection qui comptait quelque 25 000 immigrants.

« Beaucoup (d'immigrés) acceptent des emplois dans des industries de fabrication, où l'on constate une forte concentration de la main-d'œuvre immigrante. C'est le cas dans l'industrie du vêtement, en déclin depuis une quinzaine d'années devant la concurrence de pays comme la Chine, l'Inde, le Viêt Nam et les Philippines. Des milliers d'emplois y ont été perdus depuis quelque temps, ce qui insécurise grandement les travailleurs, dont les trois quarts sont des femmes. »



Hoa Tran Lam, déléguée syndicale (Peerless)

Rappelons en passant que le gouvernement conservateur s'est toujours refusé à invoquer des mesures de sauvegarde sur les quotas d'importation de vêtements en provenance de ces pays, mesures pourtant prévues à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et dont l'Union européenne et les États-Unis se sont prévalu (note du Monde ouvrier).

« Difficile, dans ces conditions, de revendiquer de meilleures conditions de santé et de sécurité au travail. De réclamer des lunettes de sécurité, un masque, un siège ergonomique, un ralentissement de la cadence, particulièrement dans les entreprises non syndiquées... »

Stratégies dangereuses pour répondre aux exigences

Parlant entre autres des travailleuses de l'industrie du vêtement, Stéphanie Premji, du Centre de recherche interdisciplinaire sur la biologie, la santé, la société et l'environnement de l'UQAM (CINBIOSE), rappelle que « elles sont forcées d'utiliser des stratégies dangereuses pour leur santé afin de répondre aux pressions des superviseurs qui en veulent toujours plus ».

Mentionnons que M^{me} Premji, en collaboration avec la FTQ, a réalisé une étude sur les travailleuses d'un grand atelier de confection de la région métropolitaine. « Les impératifs de production sont tels que plusieurs travaillent durant les pauses pour atteindre leur quota quotidien.

« D'autres s'abstiennent même de boire de l'eau pour ne pas devoir aller aux toilettes. Tout ça parce qu'elles ont peur de se faire montrer la porte. Dans le cas des immigrées – la vaste majorité – elles doivent subvenir aux besoins économiques de leur famille, tant ici qu'à l'étranger. Ces femmes se sacrifient pour les leurs. Elles se disent : je travaille dans une manufacture, mais mes enfants auront une vie meilleure! »

Plan d'action de la CSST

Face à la situation des travailleurs immigrants, la CSST a mis en place un plan d'action, qui vise également à outiller ses employés, et qui a pour but de sensibiliser les travailleurs immigrants à la prévention des lésions professionnelles : campagne publicitaire dans les médias ethniques, publication en cinq langues du dépliant *Au Québec, vous êtes protégés en cas d'accident ou de maladie du travail*, répertoire d'organismes d'aide à l'insertion en emploi disponible sur Internet, formation sur la gestion de la diversité et les relations interculturelles pour les intervenants de première ligne.

Ont également participé (parmi les affiliés de la FTQ) à l'étude d'André Lachance : Aline Lachapelle, présidente de la section locale 1998 du syndicat des Teamsters Québec (Peerless Clothing), Hoa Tran Lam, déléguée syndicale (Peerless) et Srinivasan Soundararaj, agent d'affaires des Teamsters Québec.



RÉFECTION DE LA CENTRALE GENTILLY-2

Une décision saluée par la FTQ

Le 19 août dernier, le président de la FTQ et le président de la section locale 1500 du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP-FTQ), se sont rendus à Bécancour pour saluer la décision d’Hydro-Québec d’aller de l’avant avec la réfection de Gentilly-2.

Pour la FTQ, cette décision s’imposait, non seulement au chapitre de la sécurité énergétique, mais aussi à celui du développement économique. Le président de la FTQ a rappelé qu’en se faisant dans un contexte sécuritaire et environnemental exemplaire, la rénovation de la centrale permettra notamment de conserver une précieuse expertise en matière d’énergie nucléaire, élément essentiel dans la conclusion de contrats à l’étranger par Hydro-Québec.

Pour sa part, le président de la section locale 1500 du SCFP, Richard Perreault, a souligné que Gentilly-2, par sa fiabilité et son taux d’utilisation de près de 80 %, constitue un soutien important au développement d’un parc d’énergie éolienne au Québec.



JEAN LAVERDIÈRE

Le président de la section locale 4250 du SCFP, Benoît Bouchard, le président Hydro-Québec Production, Richard Cacchione, le président de la FTQ, Michel Arsenault et le président de la section locale 1500 du SCFP, Richard Perreault.

Mouvement de personnel



ISABELLE GAREAU

Esther Désilets et Johanne Deschamps

Après 13 ans à la direction du Service de l’éducation de la FTQ, **Johanne Deschamps** a décidé de relever un nouveau défi et c’est la région de Laurentides-Lanaudière qui a le privilège, depuis le début septembre, de profiter de ses nombreuses compétences. Johanne est active syndicalement depuis les années 70 alors qu’elle militait au SCFP, dans le secteur universitaire.

On l’a ensuite retrouvée au « Conseil du travail de Montréal » (aujourd’hui CRFTQMM) où elle a travaillé au Service de l’éducation de 1982 à 1988, année où elle s’est jointe au Service de l’éducation de la FTQ. Responsable de nombreux dossiers durant des années, on peut affirmer sans se tromper qu’elle a formé des milliers de militants et de militantes et surtout de formateurs et de formatrices.

À la direction du Service de l’éducation depuis 1995, c’est sous sa direction que s’est réalisée la « modernisation du programme de formation syndicale » avec la collaboration des syndicats affiliés et des membres du comité de l’éducation.

Depuis plusieurs années, elle assumait aussi la coordination et le soutien aux coordonnateurs et coordonnatrices des délégués sociaux et des déléguées sociales et elle assurait le soutien au comité sur l’alcoolisme, les toxicomanies et les autres dépendances.

Le travail de conseillère régionale n’est pas complètement nouveau pour elle. Elle a aussi été la première responsable du dossier de la

formation professionnelle, puis de la formation des militantes et des militants actifs dans les instances régionales dans le cadre du programme de formation sur le développement économique et régional élaboré par la FTQ et le Fonds de solidarité de la FTQ. C’est tout ce bagage qu’elle mettra au service de la région et de ses militants et militantes.

Le Service de l’éducation et le comité d’éducation ne sont pas demeurés orphelins longtemps. C’est **Esther Désilets** qui a pris la relève à la direction du service. Choisie pour sa vaste expérience en éducation des adultes et particulièrement pour son expertise en pédagogie, c’est en 2001 qu’Esther s’est jointe à l’équipe du Service de l’éducation où elle a joué un rôle majeur dans tout le travail de révision et de valorisation de l’approche pédagogique de la FTQ et dans la formation et le perfectionnement des formateurs et des formatrices.

Esther a aussi travaillé sur plusieurs dossiers de formation, notamment sur le leadership, les approches en situation de conflit ainsi que celles liées à la mondialisation, etc. Esther est aussi très impliquée dans le programme de formation du Collège FTQ-Fonds de solidarité où elle a collaboré à la formation de plusieurs groupes. Dans le cadre de ses nouvelles responsabilités, elle souhaite accorder une très grande importance à la préparation de la relève.

Félicitations à vous deux et bonne chance dans vos nouvelles fonctions!



UN PROJET PORTEUR D’AVENIR

Après des années d’incertitude, Bombardier a finalement annoncé en juillet dernier dans ses installations de Mirabel qu’elle allait de l’avant avec la construction d’un tout nouveau modèle d’avion : la *C-Series*.

Répondant à l’invitation du premier ministre Jean Charest, et en présence d’une cinquantaine de travailleurs, c’est avec une grande fierté que le président de la FTQ, Michel Arsenault, le directeur du district 11 de l’Association internationale des machinistes et des travailleurs et travailleuses de l’aérospatiale (AIMTA), Dave Chartrand, et le président de la section locale 712, Yvon Paiement, ont participé à l’annonce de la construction du nouvel appareil.

Plus de 3 500 emplois directement reliés au projet seront créés. L’assemblage final du nouvel avion se fera dans les installations de Bombardier à Mirabel.



JEAN LAVERDIÈRE

Le président de la section locale 712, Yvon Paiement, le directeur du district 11 de l’AIMTA, Dave Chartrand,

le président de la FTQ, Michel Arsenault, le premier ministre Jean Charest et le ministre du Travail, David Whissell.

LES MOTS QU’IL FAUT

« Drastique » et « draconien »

Les dirigeants d’entreprise décident parfois d’adopter des mesures (**drastiques** ou **draconiennes**?), qui ne servent au bout du compte qu’à inquiéter le personnel et non à améliorer le rendement. Dans l’exemple précédent, on écrira de préférence *des mesures draconiennes*.

L’adjectif « draconien » signifie « d’une excessive sévérité », est synonyme de « radical », « énergique », « rigoureux » et tire son origine du nom de Dracon, législateur d’Athènes réputé pour sa sévérité.

L’adjectif « drastique » se rapporte à la médecine et signifie « qui exerce une action très puissante ». En ce sens, on peut parler de « purgatif drastique ». Toutefois, on commet un anglicisme lorsqu’on qualifie des mesures, des lois ou des moyens de *drastiques*.

Source : OQLF

LISTE DES CONFLITS FTQ AU 9 SEPTEMBRE 2008				
EMPLOYEUR	VILLE	NOMBRE DE TRAVAILLEURS	SYNDICAT	DÉBUT DU CONFLIT
Domtar	Lebel-sur-Quévillon	425	SCEP-1492	2005-11-24 (lock-out)
Péto-Canada (raffinerie)	Montréal	262	SCEP-175	2007-11-17 (lock-out)
Scepter Aluminium Company	Chicoutimi	20	TCA-2004	2008-02-07
Matériaux spécialisés Louiseville	Louiseville	49	SCEP-866	2008-03-17 grève 2008-03-20 lock-out
Corporation Urgence Santé	Montréal et Laval	50	SCFP-3642	2008-04-15
Mercedes Textiles Ltd	Ville Saint-Laurent	54	Métallos 1-1000	2008-08-17

La tournée du président de la FTQ se poursuit... en Outaouais et dans le Bas-Saint-Laurent

Dans le cadre de sa tournée du Québec amorcée en janvier 2008, Michel Arsenault était de passage à Rimouski les 5 et 6 juin dernier. À cette occasion, le président de la FTQ a assisté à deux importantes réunions, soit la rencontre régionale annuelle du Syndicat des Métallos et la rencontre du secteur universitaire du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP). Il a aussi participé à une présentation des fonds régionaux qui ont investi 6,7 millions de dollars dans 19 entreprises de la région, ce qui a permis de créer ou maintenir plus de 760 emplois.

Cette visite a aussi été l'occasion de s'entretenir avec quelques députés péquistes ainsi qu'avec des médias de la région pour faire le point sur les dossiers de la santé, de l'emploi et de la révision de la carte électorale. Michel Arsenault a également fraternisé avec de travailleurs et des travailleuses de divers syndicats à l'occasion d'une activité organisée par le Conseil régional FTQ.

Michel Arsenault salue les Métallos de la région Le président de la FTQ a assisté à la rencontre régionale annuelle des sections locales des Métallos de la région de



Alain Croteau, conseiller syndical, Réal Valiquette, coordonnateur de la région de Québec, Daniel Roy, directeur québécois du Syndicat des Métallos, Roland Labonté, coordonnateur de la région de la Côte-Nord, de la Gaspésie, du Bas-Saint-Laurent et des Îles-de-la-Madeleine, Michel Arsenault, président de la FTQ, Gilles Ayotte, conseiller syndical, Guy Farrell, adjoint au directeur.

la Côte-Nord, de la Gaspésie, du Bas-Saint-Laurent et des Îles-de-la-Madeleine. Durant sa visite de deux jours dans la région de l'Outaouais, les 9 et 10 juin, Michel Arsenault a rencontré des travailleurs et des travailleuses de l'AFPC, du casino de Hull (SCFP) et des membres du Conseil régional



Lors de sa visite dans la région de l'Outaouais, le président de la FTQ en a profité pour échanger avec les travailleurs et les travailleuses du casino du Lac-Leamy.

de la FTQ provenant de tous les syndicats FTQ. Il a rappelé l'importance de prendre la défense de notre système de santé et a vivement dénoncé l'inaction du gouvernement conservateur qui ferme les yeux sur les difficultés des travailleurs tou-

chés par la crise dans les secteurs forestier et manufacturier. Le président de la FTQ, ainsi que la direction syndicale du Casino, ont aussi eu un échange avec la direction de la Société des casinos où il a été entre autres question du régime de retraite et des fameuses tables de poker électronique.

Le modèle québécois menacé par le Conseil de la fédération

Les premiers ministres provinciaux du Canada se sont réunis dans la Vieille Capitale en juillet dernier dans le cadre du Conseil de la fédération. En parallèle à cette instance, les présidents et présidentes des fédérations du travail de l'ensemble des provinces et territoires, dont la FTQ, se sont rencontrés pour contester les négociations sur le commerce intérieur qui mettent en péril le modèle québécois et les acquis sociaux à travers le pays. Ces discussions, a rappelé le président de la FTQ, se déroulent derrière des portes closes, portes ouvertes aux puissants lobbys antisyndicaux et fermées aux organisations qui défendent les droits des travailleurs. « Il me semble qu'il y a suffisamment de problèmes sérieux comme la crise de l'emploi dans le secteur manufacturier, l'explosion des coûts de l'essence et de l'huile, la nécessité de renforcer les transports publics. Ce sont les vrais sujets qui devraient être abordés par les premiers ministres et non pas ces discussions sur des façons pour les entreprises de faire encore plus de profits dans un marché déréglementé », a déclaré Michel Arsenault en conférence de presse. Rappelons que jusqu'à présent, l'Accord sur le commerce intérieur était un accord politique basé sur le consensus des parties sans mécanisme formel de règlement des litiges ou mesures coercitives. Les négociations en cours changeraient cela et ouvriraient la porte aux entreprises qui voudraient contester les lois ou la réglementation d'une province ou d'une municipalité si elles étaient considérées comme des barrières au libre commerce. On importerait ainsi dans les affaires domestiques canadiennes ce qui existe actuellement dans l'ALENA et à l'OMC.



Le président de la FTQ, Michel Arsenault, en compagnie des présidents et des présidentes des fédérations du travail des autres provinces et territoires canadiens.

LA FTQ APPUIE LE PROJET DE LA ROMAINE

La FTQ est sortie publiquement, le 5 septembre dernier, pour donner son appui à la Coalition en faveur du méga-projet hydroélectrique sur la rivière Romaine. En conférence de presse à Montréal, le président de la FTQ, Michel Arsenault, accompagné du préfet de la MRC de la Minganie, Pierre Cormier, du président de la Conférence régionale des élus de la Côte-Nord (CRÉ), Georges-Henri Gagné, et du Chef Innu de Nutashkuan, François Bellefleur, a affirmé que les retombées de ce projet sont importantes autant au niveau de la création d'emplois que du frein à l'exode des jeunes. Le Chef de Nutashkuan, François Bellefleur, a remercié la FTQ de son appui. « Je suis très heureux de cet appui qui s'ajoute à l'édifice de l'espoir que les membres de ma communauté continuent d'ériger patiemment, jour après jour (...) Nous consacrerons la très grande partie de nos redevances à briser le cercle vicieux de la dépendance, de la pauvreté et du chômage (70 % chez nous). Nous le troquerons pour la dignité par le travail et le sentiment que nous pouvons contribuer, nous

Convention du service poste-publications n° 40063488
Retourner toute correspondance ne pouvant être livrée au Canada à la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)
565, boulevard Crémazie Est, bureau 12100, Montréal (Québec) H2M 2W3

BIENVENUE À LA FTQ

- REQUÊTES EN ACCRÉDITATION / JUIN-JUILLET-AOÛT-SEPTEMBRE 2008
- ▼ **SCFP** : Corporation de gestion des rivières Matapédia et Patapédia Réserve faunique de Dunière, Hydro-Québec-Québec et autres, Ville de Normétal, tous ses établissements;
 - ▼ **TUAC** : Société des Casinos du Québec inc. La Malbaie, Magasin Co-op de Plessisville (Princeville) Princeville, 9179-2655 Québec inc. (IGA des Sources Henri-Bourassa) Québec, Dumas et Voyer Itée – Kodiac, Services alimentaires Monchâteau inc. Québec, Unibéton inc. (Division Ciment Québec) l'Île Perrot, Marché Robert Tellier Mont-Tremblant inc. Mont-Tremblant, Johanne L'Écuyer & Pierre Locas Mirabel, Unibéton inc. (Division Ciment Québec) Mont-St-Hilaire, Alimentation Jean-Pierre Gariépy inc. Montréal, Résidence 1890 Marie Saint-Hubert, Gestion Hélène Maurice inc. Montréal;
 - ▼ **TEAMSTERS** : Béton provincial Trois-Rivières, Hôtel La Saguenéenne – Saguenay, Gestion environnementale Nord-Sud Lachute, Services industriels Newalta Châteauguay, Loews Hôtel Vogue Montréal, Infoscan Collette inc. Sherbrooke;
 - ▼ **SQEEs** : Îlots 1 et 2 Chicoutimi, Logement autonome, services partagés – Chicoutimi, Château Bellevue de Sainte-Marie inc. Sainte-Marie, Institut de réadaptation Gingras-Lindsay-de-Montréal Montréal, CSH Villa Val des Arbres inc. Laval, 2863-9839 Québec inc. / Manoir Harwood Vaudreuil-Dorion, Les soeurs de Sainte-Anne du Québec Lachine;
 - ▼ **MÉTALLOS** : Sécurité Pro-Est Sept-Îles, Moulin à papier Portneuf inc. (Les Industries du papier Métro du Québec inc.) – Portneuf, Salade Express inc. Saint-Rémi, Lamothe / Division de Sintra Rouyn-Noranda, Mekan Hydro Granby, Consultants S.P.I. inc. Varennes, Groupe Yves Légaré (Alfred Dallaire, Opsis services aéroportuaires inc., Résidences Navarro, S.E.C. par son commandité 9168-4282 Québec inc. St-Léonard, Systèmes et câbles d'alimentation Prysmian Canada Itée St-Jean-sur-Richelieu, Systèmes et câbles d'alimentation Prysmian Canada Itée Saint-Jean-sur-Richelieu;
 - ▼ **UES** : Service d'entretien Distinction inc. Québec et autres, Transport international Canada inc. Québec, Autobus Citadelle inc. Québec, 116862 Canada inc. Montréal, P.R. Maintenance inc. Sherbrooke, La Résidence Fulford Montréal, Les services ménagers Roy Itée Place Rosemère;
 - ▼ **SCEP** : Les Industries Caron (Meubles) inc. Montmagny, Bathium Canada inc. Boucherville;
 - ▼ **TCA** : Intercar Chibougamau inc. – Jonquière, Andrew Merrilees Limited Laval et Lachine, Raymor Industries inc. Laval, S E Techno Plus inc. Laval;
 - ▼ **IATSE** : Cirque Éloize;
 - ▼ **AIMTA** : Les Industries C.P.S. inc. Pointe-Claire;
 - ▼ **SYNDICAT CANADIEN DES OFFICIERS DE MARINE MARCHANDE (SCOMM)** : Municipalité St-Antoine de l'Isle-aux-Grues Isle-aux-Grues et autres;
 - ▼ **SEPB** : Société Trader, tous les établissements;
 - ▼ **UNION DES CARRELEURS ET MÉTIERS CONNEXES** : Vadacchino inc. Laval;
 - ▼ **FRATERNITÉ INDÉPENDANTE DES TRAVAILLEURS INDUSTRIELS (FITI)** : Inox-Tech Canada inc. Ste-Catherine;
 - ▼ **AFPC** : Université de Sherbrooke–tous les établissements, Université de Montréal–tous les établissements;
 - ▼ **SITBCTM** : Boulart Inc. Lachine.

Le projet hydroélectrique sur la rivière Romaine prévoit la construction de quatre centrales qui auraient une puissance totale de plus de 1 500 MW. Estimé à 6,5 milliards de dollars, ce serait le plus grand projet jamais réalisé sur la Côte-Nord. Jusqu'à 3 000 travailleurs, sur une période de plus de onze ans, participeraient à sa réalisation.



Le préfet de la MRC de la Minganie, Pierre Cormier, le président de la Conférence régionale des élus de la Côte-Nord (CRÉ), Georges-Henri Gagné, le président de la FTQ, Michel Arsenault, le Chef Innu de Nutashkuan, François Bellefleur et Georges Neshtocotcho, aîné de la communauté Innue.

COUPON D'ABONNEMENT GRATUIT

Nom	Prénom	
Syndicat ou organisme	Section locale	
Adresse		
Ville	Province	Code postal
Employeur		
Téléphone Travail ()	Poste	Résidence ()
Courriel	Nombre d'exemplaires	